

Fiche de données de sécurité

page: 1/14

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.09.2012

Version: 2.0

Produit: **FOURMIDOR®**

(ID Nr. 30432482/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 27.09.2012

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

Identificateur de produit

FOURMIDOR®**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées significatives: biocide

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéSociété:

BASF Agro SAS

21, chemin de la Sauvegarde

69134 ECULLY cedex

FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 40 05 48 48 Centre Anti-Poisons de Paris

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Éléments d'étiquetageConformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directives UE

Phrase(s)-R R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Le(s) conseil(s) de prudence S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

La classification a été établie sur la base des données fournies par le producteur/fournisseur.

Classement/étiquette en vigueur en France.

Phrase(s)-R R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Le(s) conseil(s) de prudence S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Classification de la substance ou du mélange

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Dangers possibles:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

3. Composition / Information sur les composants

Mélanges

Caractérisation chimique

Appat (pret à l'emploi) (RB), biocide

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

fipronil

Teneur (W/W): 0,05 %
Numéro CAS: 120068-37-3
Numéro-CE: 424-610-5

Acute Tox. 2 (Inhalation - poussière)
Acute Tox. 3 (par voie orale)
Acute Tox. 3 (par voie cutanée)
STOT RE 1
Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1
H311, H330, H301, H400, H410, H372

saccharose

Teneur (W/W): < 45 %
Numéro CAS: 57-50-1
Numéro-CE: 200-334-9

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

fipronil

Teneur (W/W): 0,05 %
Numéro CAS: 120068-37-3
Numéro-CE: 424-610-5
Symbole(s) de danger: T, N
Phrase(s)-R: 23/24/25, 48/25, 50/53

saccharose

Teneur (W/W): < 45 %
Numéro CAS: 57-50-1
Numéro-CE: 200-334-9

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

4. Premiers Secours

Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Aucune réaction particulière du corps humain au produit n'est connue.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisée, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène, acide fluorhydrique, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

57-50-1: saccharose

VME 10 mg/m³ (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire non nécessaire

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ranger séparément les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	gel
Couleur:	bleu violet
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	
	non applicable
Valeur du pH:	env. 5 - 7 (env. 20 °C)
Point de fusion:	
	non déterminé
Point d'ébullition:	103 °C

Point d'éclair:	> 105 °C
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Inflammabilité:	pas facilement inflammable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Pression de vapeur:	Le produit n'a pas été testé.
Densité:	env. 1,25 g/cm ³ (20 °C)
densité de vapeur relative (air):	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	Les données se rapportent à la matière active. env. 0,00378 g/l (env. 20 °C)
<i>Données relatives à : fipronil</i>	
<i>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 4,0</i> (20 °C)	

Décomposition thermique:	non déterminé
Viscosité dynamique:	66 mPa.s (20 °C)
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive
Propriétés comburantes:	non comburant

Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

Matières incompatibles

Produits à éviter:

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

| *Données relatives à : fipronil*

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 92 mg/kg

Données relatives à : fipronil

Données expérimentales/calculées:

CL50 rat (par inhalation): 0,36 mg/l 4 h

| *Données relatives à : fipronil*

Données expérimentales/calculées:

DL50 lapin (par voie cutanée): 354 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

| *Données relatives à : fipronil*

Données expérimentales/calculées:

| *essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. (Ligne directrice 406 de l'OCDE)*

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

| *Données relatives à : fipronil*

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

| *Provoque des cas de mortalité et de neurotoxicité en cas d'exposition prolongée ou répétée.*

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Données relatives à : fipronil

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,25 mg/l, Oncorhynchus mykiss

CL50 (96 h) 0,0852 mg/l, Lepomis macrochirus

CL50 (96 h) 0,43 mg/l, Cyprinus carpio

Données relatives à : fipronil

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,19 mg/l, Daphnia magna

CL50 (96 h) 0,00014 mg/l, Mysisidopsis bahia

Données relatives à : fipronil

Plantes aquatique(s):

CE50 (96 h) 0,068 mg/l (biomasse), Scenedesmus subspicatus

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : fipronil

Données sur l'élimination:

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : fipronil

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: 321, Lepomis macrochirus

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles)

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : fipronil

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.

La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU:

Nom d'expédition des

Nations unies:

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Pas applicable

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable
 Groupe d'emballage: Pas applicable
 Dangers pour l'environnement: Pas applicable
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
 Numéro ONU: Pas applicable
 Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable
 Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable
 Groupe d'emballage: Pas applicable
 Dangers pour l'environnement: Pas applicable
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport fluvial intérieur**ADN**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
 Numéro ONU: Pas applicable
 Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable
 Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable
 Groupe d'emballage: Pas applicable
 Dangers pour l'environnement: Pas applicable
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu
 Transport par voie navigable en bateau citerne: Non évalué

Transport maritime**IMDG**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
 Numéro ONU: Pas applicable
 Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable
 Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Sea transport**IMDG**

Not classified as a dangerous good under transport regulations
 UN number: Not applicable
 UN proper shipping name: Not applicable
 Transport hazard class(es): Not applicable

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.09.2012

Version: 2.0

Produit: **FOURMIDOR®**

(ID Nr. 30432482/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 27.09.2012

Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

Transport aérien**Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Numéro ONU: Pas applicable

UN number: Not applicable

Nom d'expédition des Nations unies: Pas applicable

UN proper shipping name: Not applicable

Classe(s) de danger pour le transport: Pas applicable

Transport hazard class(es): Not applicable

Groupe d'emballage: Pas applicable

Packing group: Not applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Environmental hazards: Not applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Special precautions for user: None known

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code**

règlement: Non évalué

Regulation: Not evaluated

Expédition approuvée: Non évalué

Shipment approved: Not evaluated

Nom de la pollution: Non évalué

Pollution name: Not evaluated

Catégorie de la pollution: Non évalué

Pollution category: Not evaluated

Type de navire: Non évalué

Ship Type: Not evaluated

15. Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

| Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16. Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

T	Toxique
N	Dangereux pour l'environnement.
23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
48/25	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Acute Tox.	Toxicité aiguë
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H311	Toxique par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.